



Laval, le 4 décembre 2019

Aux membres du conseil d'établissement 2019-2020

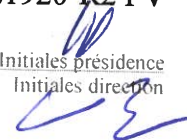
Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 5 juin 2019 à 18 h à la salle 102-7 de l'École Polymécanique de Laval.

**Sont présents les membres suivants :**

Monsieur François Beaudry, enseignant  
Monsieur Richard Bellefleur, représentant du personnel de soutien  
Monsieur André Bergeron, CMMTQ  
Monsieur Manuel Blass, enseignant  
Monsieur Dominic Marcil, CCQ  
Monsieur Claude Lenghan, Plomberie Fury Inc.  
Monsieur François Levreault, enseignant  
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval  
Monsieur Michel Trudel, enseignant

**Sont absents les membres suivants :**

Monsieur Yannick Caplette, enseignant  
Monsieur Claude Chicoine, Les bouteilles recyclées du Québec  
Monsieur Ulric Massé, enseignant  
Madame Marie-Chantale Sabourin, conseillère pédagogique



#### 1. Accueil

M. Claude Lenghan ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

M. Richard Bellefleur propose l'adoption de l'ordre du jour.

Le point varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité

#### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 avril 2019

Il est proposé par M. Dominic Marcil que le procès-verbal de l'assemblée du 10 avril 2019 soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

#### 4. Information et échange

- Olympiades canadiennes du 26 au 30 mai 2019 à Halifax (Tuyauteur/monteur vapeur) Shayne Major  
M. Michel Toutant informe les membres du conseil d'établissement que l'un de nos élèves en Plomberie et Chauffage, M. Shayne Major, a participé aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle qui ont eu lieu à Halifax, du 26 au 30 mai dernier. Compétences Québec avait invité l'École Polymécanique de Laval à participer à la première compétition en tuyauteur / monteur vapeur (partie chauffage). M. Major n'a malheureusement pas remporté de médaille, mais il a tout de même bien aimé son expérience.

#### 5. Dépôt de document

- Calendrier 2019-2020  
M. Michel Toutant remet le calendrier officiel de l'année scolaire 2019-2020 aux membres du conseil d'établissement avec les congés et les journées pédagogiques.
- Suivi du budget 2018-2019  
M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2018-2019 jusqu'à maintenant. Il donne les explications et répond aux questions des membres.
- Document de référence budget 2017-2018
- Document de référence budget 2018-2019
- Document de référence budget 2019-2020  
M. Michel Toutant dépose aux membres du conseil d'établissement les documents de référence concernant les budgets des années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 pour permettre l'adoption de la consultation CE1819-12.

## 6. Consultation

- CE1819-10 Consultation – Acte d'établissement 2019-2020

ATTENDU la nécessité de modifier les actes d'établissement de plusieurs centres de formation afin de tenir compte des changements d'utilisation qui suivent, le cas échéant;

ATTENDU la modification prévue du code du bâtiment du Centre d'éducation des adultes Les Berges et la nécessité d'apporter la modification aux actes d'établissement des centres qui partagent ses locaux;

ATTENDU la création de l'acte d'établissement de l'Établissement Leclerc situé au 400, montée Saint-François, Laval, H7C 1S7 (bâtisse 831-798);

ATTENDU la possibilité pour les centres précités d'utiliser l'édifice Cunard (bâtisse 831-094) sis au 2100 rue Cunard, Laval, H7S 2G5;

Il est proposé par :

André Bergeron

Groupes socioéconomiques et sociocommunautaires

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval approuve le document « Acte d'établissement 2019-2020 » tel que déposé en annexe de la présente résolution.

Approuvé à l'unanimité



- CE1819-11 Consultation – Politique culturelle

ATTENDU la consultation menée par la Commission scolaire de Laval relativement au document « Politique culturelle : Consultation »;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval ont pris connaissance dudit document;

Il est proposé par :

Michel Trudel

Enseignant

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval approuve le document « Politique culturelle » tel que déposé en annexe de la présente résolution.

Approuvé à l'unanimité

- CE1819-12 Budget pour l'année scolaire 2019-2020

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval doit adopter et soumettre pour approbation à la Commission scolaire de Laval le budget pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées au centre par la Commission et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé par :

Michel Trudel

Enseignant

ET RÉSOLU

QUE le budget de l'École Polymécanique de Laval pour l'exercice financier 2019-2020, au montant de 5 677 105 \$ pour 432 ETP, soit adopté et soumis pour approbation au Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval.

Adopté à l'unanimité

- CE1819-13 Règle de transférabilité 2019-2020

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction de l'École Polymécanique de Laval doivent respecter les règles de transférabilité de la Commission scolaire de Laval;

ATTENDU qu'il est nécessaire de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace;

ATTENDU que le budget de l'École Polymécanique de Laval maintient l'équilibre budgétaire;

Il est proposé par :  
Michel Trudel  
Enseignant

ET RÉSOLU

QUE la règle de transférabilité suivante soit adoptée :  
Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget 2019-2020 et d'en rendre compte à tous les trois mois au conseil d'établissement.

Approuvé à l'unanimité

7. Varia

- Aucun nouveau point

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par M. Richard Bellefleur, de lever la séance. La séance s'est levée à 19 h 21.

Président de l'assemblée

Michel Toutant, directeur